

Année académique 2024 - 2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél: +32 (0) 65 40 41 48 Fax: +32 (0) 65 40 41 52 Mail: edu-mons@helha.be

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél: +32 (0) 71 35 29 34 Fax: +32 (0) 71 35 41 28 Mail: edu-gosselies@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D2102 AFP et stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 2						
Ancien Code	PEDE2B12AFPS2	Caractère	Obligatoire			
Nouveau Code	XEDB2120					
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2			
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	180 h			
Bloc 2B Quadrimestre(s) Q2						
Coefficient de pondération	1	60				
Cycle et niveau du Cadre	Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC				

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P5-P6 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

L'enseignement en P5-P6 aura aussi pour intention de sensibiliser les étudiants à la transition enseignement fondamental / enseignement secondaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel

- 1.1 Démontrer une connaissance, une compréhension et une conscience du rôle spécifique de l'enseignant en tant qu'acteur pédagogique, social, culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, de la nécessité d'intégrer la diversité et de développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale
- 1.2 Démontrer une compréhension des enjeux éthiques et une adhésion au respect des cadres déontologiques, règlementaires (administratifs) de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité
- 1.3 Démontrer une connaissance et une compréhension de l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et en particulier du pilotage et des enjeux liés à l'équité

Compétence 2 Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective

2.1 Participer activement à des dispositifs collaboratifs pour se développer individuellement (identifier ses besoins, partager ses acquis) et mobiliser l'intelligence collective au bénéfice de la croissance/progression de la communauté professionnelle/de pratique

Compétence 3 Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche
- 3.2 Démontrer une maitrise de la langue française écrite et orale pour enseigner et communiquer de manière approfondie dans la langue d'enseignement dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession
- 3.3 Démontrer une compréhension et une adhésion aux enjeux de la langue de scolarisation et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, conscient des inégalités d'accès à la culture de l'école
- 3.6 De manière transversale, intégrer les technologies numériques, l'éducation aux médias, l'EVRAS et la dimension de genre au bénéfice de la qualité des apprentissages

Compétence 4 Les compétences du praticien réflexif

4.1 Au travers d'un portfolio réflexif de développement de l'identité professionnelle, mener une analyse critique de ses pratiques et de leur impact sur les élèves, individuellement et avec ses pairs, en s'appuyant sur la recherche et les sciences humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables :

- 1. Relever les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants de manière ciblée et répétée, sur plusieurs critères pédagogiques et didactiques.
- 2. Coconstruire des activités tirées des cours et adaptées à la classe de stage.
- 3. Tester ces activités au sein de la classe.
- 4. Analyser sa pratique (pédagogique, didactique, gestion de classe, motivation, sens, activité/action des enfants).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE2B12AFPS2A AFP 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2 120 h / 4 C PEDE2B12AFPS2B Stage 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2 60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE2B12AFPS2A AFP 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2 40 PEDE2B12AFPS2B Stage 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

Toutefois, la présence aux AFP et séminaires est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable. L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage.

L'évaluation de l'unité 2102 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une cote inférieure à 10/20.

Dans certains cas, le stage peut être réorganisé une seconde fois en fin de Q2, dans des conditions et selon des modalités qui seront précisées par écrit

5. Cohérence pédagogique

Les ateliers de formation professionnels et les séminaires ont pour finalité d'enrichir la boîte à outils pédagogiques et didactiques des étudiants. Ces outils seront transférés et appliqués directement lors du stage au cycle 4.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél: +32 (0) 71 35 29 34 Fax: +32 (0) 71 35 41 28 Mail: edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 2.2 : adapter des dispositifs vus en formation en section 2				
Ancien Code	12_PEDE2B12AFPS2A	Caractère Obligatoire		
Nouveau Code	CEDB2121			
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2	
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) Marie-Claire GILLARDIN (marie-claire.gillardin@helha.be) Sylvie JANCART (sylvie.jancart@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)			
Coefficient de pondération		40		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des moment importants dans la formation, car ils sont axés sur la pratique professionnelle.

Les activités et les dispositifs proposés par les formateurs de la Haute Ecole seront directement appliqués et transférés lors du stage de mars en P5-P6.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

L'enseignement en P5-P6 aura aussi pour intention de sensibiliser les étudiants à la transition enseignement fondamental / enseignement secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables de :

- Mettre en œuvre des dispositifs élaborés notamment en AFP et/ou dans les unités d'enseignement en les adaptant aux spécificités du public (en concertation avec le maitre de stage et les professeurs HE).
- · Analyser ses pratiques, notamment en référence aux cadres enseignés lors des séminaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les ateliers de formation professionnelle nécessitent plusieurs intervenants:

- Le MFP (maitre de formation pratique)
- Les didacticiens (les professeurs des disciplines)
- Le psychopédagogue.

Leurs interventions sont complémentaires.

Le contenu des AFP est axé sur les deux semaines de stage du mois de mars au cycle 4.

Les activités des différents formateurs seront articulées autour de la conception, l'organisation, l'expérimentation et l'évaluation de séguences d'apprentissage.

L'objectif de l'ensemble de ces activités est de fournir à l'étudiant des outils, des démarches méthodologiques et didactiques qu'ils transfereront et analyseront en stage.

Démarches d'apprentissage

Les démarches pédagogiques sont testées lors des AFP et seront adaptées aux sujets disciplinaires fournis par le MDS.

Les leçons sont préparées en collaboration avec le MDS et/ou les formateurs en HE, mais restent sous la responsabilité

de l'étudiant.

L'accompagnement du stage est assuré par le MDS, les formateurs via les AFP et les séminaires d'analyse de pratiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence des formateurs lors des journées de préparation.

Supervision de la farde de stage à la Haute Ecole.

Séminaire de retour de stage.

Sources et références

- FWB.(2020). Le co-enseignement et la co-intervention pédagogique. Deux modes de collaboration pour la différentiation.httos://www.e-classe.be/api/v1/resource/contents/eclasse42466160b474b9ac0.pdf
- Décret définissant la formation initiale des enseignants.(2019). Nouveau référentiel de compétences. (Article
 5)
 - httos://www.aallilex.cfwb.be/document/odf/46261 009.pdf
- Les référentiels de la FWB et les programmes de l'enseignement fondamental catholique. (SeGEC)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les présentations PPT et ressources exploitées au cours sont déposées sur Connected.

Rosar D. (2024). Carnet d'accompagnement de l'UE 2101. HELHa, Section 2 de Gosselies, 2024-2025.

Rosar, D. (2024). Guide pour préparer une leçon - version 2024/2025. Helha, Section 2 de Gosselies, 2024-2025. Vade-Mecum des stages de B2 section 2/ version 2024-2025.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

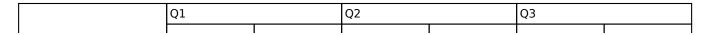
L'évaluation de l'unité 2102 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition

d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une

cote inférieure à 10/20. Font partie du bilan pluriel :

- L'évaluation de la farde de stage avant et après le stage : préparations des activités d'enseignement, grilles de co
 - enseignement complétées (observation et soutien)
- L'évaluation des écrits réflexifs (journal de bord et auto-évaluation)
- Les rapports du maitre de stage, de la visite et de l'encadrement des professeurs de la Haute Ecole.

Pondérations



	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La présence de l'étudiant aux ateliers et séminaires est **obligatoire**.

Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable.

L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage au cycle 4.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).



Année académique 2024-2025

Département de l'Education et du Social

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES

Tél: +32 (0) 71 35 29 34 Fax: +32 (0) 71 35 41 28 Mail: edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 2.2 : adapter des dispositifs conçus en collaboration avec les formateurs en section 2				
Ancien Code	12_PEDE2B12AFPS2B	Caractère	Obligatoire	
Nouveau Code	CEDB2122			
Bloc	2B	Quadrimestre(s) Q2		
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h	
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)			
Coefficient de pondération		20		
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre aux étudiants d'appliquer et d'adapter en P5-P6 des dispositifs vus en formation avec l'aide du MDS et des formateurs.

L'analyse à posteriori des dispositifs mis en œuvre sera aussi visée.

L'enseignement en P5-P6 aura aussi pour intention de sensibiliser les étudiants à la transition enseignement fondamental / enseignement secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, les étudiants seront capables :

- 1. Relever les gestes de l'enseignant et les spécificités des enfants de manière ciblée et répétée, sur plusieurs critères pédagogiques et didactiques.
- 2. Coconstruire des activités tirées des cours et adaptées à la classe de stage.
- 3. Tester ces activités au sein de la classe
- 4. Analyser sa pratique (pédagogique, didactique, gestion de classe, motivation, sens, activité/action des enfants)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

3 journées d'observation et de prise de contact : 12 Décembre 2024, 11 et 21 février 2025.

2 semaines de stage : du 24 mars au 4 avril 2025.

Concrètement, les étudiants seront présents dans l'école pendant la totalité des deux semaines.

Ils participeront à l'ensemble des activités du maitre de stage (enseignement, surveillance, co-enseignement, concertation...). Pendant ces deux semaines, ceux-ci devront réaliser :

24 périodes (au minimum) d'enseignement.

20 périodes de co-enseignement avec le maitre de stage.

Une période étant une séance de 50, 60 minutes...

Démarches d'apprentissage

- 1. Les activités sont préparées et réfléchies avec les maitres de stage et les formateurs de la Haute École. sous la responsabilité de chaque étudiant.
- 2. L'accompagnement des stages est assuré par les maitres de stage et les formateurs.
- 3. Quotidiennement, l'étudiant réalise l'analyse réflexive de sa pratique de classe dans son carnet de bord.
- 4. Après chaque stage, un entretien individuel est réalisé avec l'étudiant pour communiquer l'évaluation (bilan pluriel

compétences) construit par l'équipe sur base des préparations, observations, rapports du maitre de stage, rappot de visite et écrits réflexifs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Présence des formateurs lors des journées de préparation de stage - Aide individuelle. Supervision de la farde de stage à la Haute Ecole le 18 mars 2025. Séminaire de retour de stage le mardi 7 avril 2025.

Sources et références

- FWB.(2020). Le co-enseignement et la co-intervention pédagogique. Deux modes de collaboration pour la différentiation.https://www.e-classe.be/api/v1/resource/contents/eclasse4246 61b0b474b9ac0.pdf
- Décret définissant la formation initiale des enseignants. (2019). Nouveau référentiel de compétences. (Article
 5)
 - https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/46261_009.pdf
- Les référentiels de la FWB et les programmes de l'enseignement fondamental catholique. (FedEFoC)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les présentations PPT et ressources exploitées au cours sont déposées sur Connected.

Rosar D. (2024). <u>Carnet d'accompagnement de l'UE 2102</u>. HELHa, Section 2 de Gosselies, 2024-2025. Rosar, D. (2024). <u>Guide pour préparer une leçon - version 2024/2025</u>. Helha, Section 2 de Gosselies, 2024-2025. Vade-Mecum des stages de B2 section 2/ version 2024-2025.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les AFP et séminaires sont des supports aux stages. Ils ne sont pas évalués pour eux-mêmes.

L'évaluation de l'unité 2102 est réalisée sur base d'un bilan pluriel de compétences élaboré à partir du référentiel de formation. L'évaluation certificative de l'unité est établie par le jury des professeurs de la Haute Ecole. La non-acquisition

d'une seule compétence du référentiel peut amener le jury à mettre l'étudiant en échec, celui-ci se verra attribuer une

cote inférieure à 10/20. Font partie du bilan pluriel :

- L'évaluation de la farde de stage avant et après le stage : préparations des activités d'enseignement, grilles de co
 - enseignement complétées (observation et soutien)
- L'évaluation des écrits réflexifs (journal de bord et auto-évaluation)
- Les rapports du maitre de stage, de la visite et de l'encadrement des professeurs de la Haute Ecole.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Stg	100	Stg	100

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La présence de l'étudiant aux ateliers et séminaires est obligatoire.

Toute absence doit être justifiée auprès du professeur responsable.

L'absence de l'étudiant ou son manque d'implication peut avoir des conséquences sur la réalisation du stage au cycle 4.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).